

Les Pieux

# Les Pieux, L'ouverture d'une classe Ulis réclamée par les parents d'élèves

## Une décision attendue pour le 29 juin



**AU MOIS** d'avril (voir notre édition du 29 avril) les enseignants, parents, représentants des parents d'élèves collège et école élémentaire des Pieux ont tiré la sonnette d'alarme concernant l'absence de classe Ulis collège aux Pieux. Cette classe permettrait aux enfants de poursuivre une scolarité adaptée de la 6<sup>e</sup> jusqu'à la 3<sup>e</sup>.

Les représentants des parents, qui avaient sollicité un rendez-vous, ont été reçus le 3 mai dernier à la direction académique. A cette occasion, ils ont exprimé leur inquiétude sur le devenir de ces enfants.

Trois hypothèses sur la table

Un premier diagnostic a établi un besoin de quatre classes Ulis collège supplémentaires dans la Manche. Seules, deux classes Ulis collège ouvriront leurs portes à la rentrée 2019. La DASEN a proposé un second diagnostic plus poussé concernant le canton des Pieux. Ce que les parents ont accepté en se demandant pourquoi il n'avait pas été réalisé préalablement à ce rendez-vous.

Ce diagnostic, qui a été établi le 27 mai, leur a donné raison puisque onze élèves potentiels ont été identifiés sur le canton.

Trois hypothèses sont à l'étude, dont deux leur semblent « aberrantes ».

1<sup>re</sup> hypothèse : gonfler les effectifs de l'Ulis collège de Bricquebec à 17 élèves. Le seuil idéal étant de 10.

2<sup>e</sup> hypothèse : élèves catapultés dans différents collèges à Cherbourg et Bricquebec. Ces enfants sont encore une fois considérés « comme des chiffres et non des individus à part entière ». Ils vont être envoyés seuls dans des établissements « où ils ne connaissent personne », dans un environnement « complètement inconnu » et dans des collèges éloignés de chez eux. « Aucune logique, ni sur le bien-être des enfants, ni budgétaire. »

3<sup>e</sup> hypothèse : l'ouverture d'une Ulis collège aux Pieux, comme le demandent les parents. Elle sera pérennisée « puisque des élèves de l'Ulis élémentaire des Pieux l'intégreront les prochaines années ». De plus, « cela soulagera l'Ulis de Bricquebec existante » et permettrait aux enfants « de garder leurs repères » sur la localité des Pieux.

Cependant, la décision n'est toujours pas prise et ne sera rendue par le recteur que le 29 juin.

« L'éternel recommencement », pour les enfants comme les parents, qui chaque année doivent se battre. Ils espèrent ainsi avoir une « place adaptée » et attendent pour cela, encore une fois, la toute fin de l'année scolaire. Alors que ce handicap est reconnu et doit être pris en charge par l'Éducation nationale car c'est une obligation légale.

Mobilisation générale

Les parents et enseignants ne comptent pas attendre la fin juin pour agir. Ils vont mobiliser, par tous les moyens, citoyens et élus. Les parents invitent toutes personnes sensibles ou concernées par cette situation à contacter les représentants des parents d'élèves de l'école élémentaire des Pieux : [ecoledelaforge@gmail.com](mailto:ecoledelaforge@gmail.com)

Pour rappel, les Ulis (Unités locales pour l'inclusion scolaire) accueillent des enfants dont le handicap est reconnu et qui ne peuvent pas être accueillis dans une classe ordinaire. Dans ce cadre, l'enseignement est adapté à chaque enfant et est donné par un professeur ayant reçu une formation spécifique.



Depuis le mois de mars, les parents et les enseignants sont mobilisés, mais sans avoir encore obtenu l'ouverture d'une classe aux Pieux.

